

Prendre un antibiotique par voie intraveineuse

Votre médecin vous a prescrit un antibiotique à prendre à la maison. Il vous sera administré par voie intraveineuse par votre infirmier. Voici ce que vous devez faire et surveiller pendant ce traitement.

Quel est le but de ce traitement ?

Le but est d'éliminer les bactéries qui causent l'infection et affectent votre organisme.

Pourquoi dois-je prendre mon antibiotique par une veine ?

Il peut y avoir différentes raisons. Votre médecin vous propose le meilleur traitement selon la gravité de l'infection, le type de bactérie et votre état de santé.



Dans certains cas, prendre des antibiotiques en comprimés n'est tout simplement pas une option. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à en parler à votre médecin.

L'importance d'une bonne observance

L'antibiotique sera d'autant plus efficace s'il est administré régulièrement à heure fixe. Veuillez à bien suivre les conseils de votre infirmier. Soyez attentif à ses horaires de passage et prévenez-le immédiatement en cas de modification de votre emploi du temps.

Vous pouvez joindre à tout moment un pharmacien en appelant le numéro suivant

Le traitement fera-t-il effet rapidement ?

De jour en jour, vous devriez vous sentir mieux. Le délai d'action est réduit dans le cas d'une injection par voie intraveineuse. Vos symptômes d'infection (fièvre, douleurs, rougeurs ou autre) devraient disparaître avant la fin du traitement. S'ils reviennent, dites-le sans tarder à votre équipe de soins.

Quels sont les signes à surveiller ?

N'hésitez pas à prévenir un membre de votre équipe de soins si vous constatez un des signes suivants

- Plus de 3 selles liquides par jour
- Des nausées ou vomissements
- Des douleurs au muscle
- Des signes d'allergie à l'antibiotique : rougeurs ou boutons sur le corps ...

L'antibiothérapie intraveineuse est un soin nécessitant une hygiène très stricte et des conditions d'asepsie optimale. Pensez à réserver à votre domicile un emplacement spécifique pour conserver vos médicaments et donner à votre infirmier un accès à un lavabo.



 **N°VERT 0801 230 530**